

# La valse-hésitation de la COMMISSION sur l'AVENIR du QUÉBEC

Marie-Andrée Beaudet

Numéro 80, hiver 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44776ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beaudet, M.-A. (1991). La valse-hésitation de la COMMISSION sur l'AVENIR du QUÉBEC. *Québec français*, (80), 7-7.

# ÉDITORIAL

Marie-Andrée BEAUDET

## *La valse-hésitation de la COMMISSION sur l'AVENIR du QUÉBEC*

Non mais comment peut-il être possible de tout complexifier à ce point, de tout embrouiller, de tout emmêler ce qui est devenu si clair, si évident le 23 juin dernier ! A-t-on idée de faire ainsi piétiner la marche de l'histoire, la marche tant de fois interrompue des Québécois dans leur propre histoire ? Deux pas en avant, trois pas en arrière : voilà à quoi ressemblent les premiers pas de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec.

D'entrée de jeu, une Commission bicéphale - le roman de Jacques Godbout (*Les Têtes à Papineau*) l'avait prophétisé - cela n'augure pas bien du rapport final ni surtout de l'action qui doit suivre le dépôt du rapport. Dans cette co-présidence que retrouve-t-on ? Encore une fois le vieil affrontement des deux « grandes » options : le fédéralisme super-restructuré et la souveraineté. Mais nous n'en sommes plus là. L'affaire est close. Posé en ces termes, le sujet n'est plus à l'ordre du jour. Avec l'échec du Lac Meech et l'évidente volonté populaire d'auto-détermination des Québécois, une page a été tournée. La réflexion collective engagée par les membres de la Commission et le peuple québécois ne porte pas sur le dossier des relations provinciales-fédérales, elle porte sur l'avenir du Québec et sur les façons d'inscrire constitutionnellement la nouvelle volonté d'être au monde de l'État du Québec. C'est de cela qu'il est question et de rien d'autre. Qu'on ne tente pas de nous leurrer là-dessus. Pourtant des signes inquiètent et appellent à la vigilance.

On veut bien croire que la santé économique du pays à venir, le nôtre, soit primordiale et qu'elle doive être l'une des priorités de la Commission mais est-il souhaitable que la nouvelle classe d'affaires - dont nous sommes collectivement fiers (cela n'est pas en cause) - devienne le principal porte-parole des intérêts et des attentes de l'ensemble de ce qui constitue la réalité et la culture du Québec ?

Comment interpréter la quasi-absence des milieux de l'éducation et de la culture à une Commission qui doit se prononcer sur « l'avenir social et culturel du Québec » selon les mots mêmes de Robert Bourassa (*le Devoir*, 6 septembre 1990) ?

Comment comprendre la totale absence de créateurs à cette Commission ? L'avenir des pays n'appartiendrait-il qu'aux hommes de commerce et d'argent ? C'est ce que semble croire le Premier ministre de « la Province de Québec » ?

Ses ambitions pour le Québec - telles qu'il les exprimait dans le discours qu'il a prononcé lors du débat sur le projet de loi 90 instituant la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec - semblent se limiter à la préservation de la formule fédéraliste. Il ne dit pas autre chose lorsqu'il évoque l'idée et la nécessité d'un « Parlement supranational ou néo-fédéral ou communautaire ». Monsieur Bourassa oublie que ce qui rend possible et viable le marché commun européen - modèle auquel il se réfère sans cesse - c'est précisément la souveraineté des pays qui y participent. Et c'est là la première raison d'être de la Commission Bélanger-Campeau : explorer et définir un nouveau *modus vivendi* pour le Québec. Cette souveraineté acquise, toutes les alliances et les ententes avec l'Autre, avec les autres deviennent possibles et viables.

Chose certaine, ce nouveau *modus vivendi* pour le Québec, s'il comporte une dimension économique évidente et capitale, ne peut se contenter d'être un projet économique. Un État - et c'est ce que le Québec de toute évidence aspire à devenir - est beaucoup plus que son économie. De toute manière, si le Québec n'était que ce qu'il est économiquement, il n'y aurait pas eu tous ces débats sur la « société distincte ». Il n'y aurait pas eu Meech. Il n'y aurait pas eu cet après-Meech. Un État, c'est d'abord et avant tout une culture qui s'exprime dans et par toutes les dimensions de son être économique et politique. Un chef d'État ne le devient que s'il a d'abord compris cela.

Nous avons été nombreux à souhaiter l'après-Meech. Nous sommes nombreux aujourd'hui, pour d'autres raisons, à souhaiter l'après-Commission Bélanger-Campeau. L'impatience nous gagne car nous le sentons, nous le savons : l'Avenir est à nos portes. ●